



**COMMUNIQUÉS
DE PRESSE**



Communiqués de presse - archives nationales 2004

La Résidence Rivière Richelieu – 70 nouveaux logements abordables à Richelieu

RICHELIEU, Québec, 27 septembre 2004 – L'honorable Jacques Saada, ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et ministre responsable de la Francophonie, au nom de l'honorable Joe Fontana, ministre du Travail et du Logement, la députée de Chambly, madame Diane Legault, au nom du ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, monsieur Jean-Marc Fournier, monsieur Raymond Guertin, maire de Richelieu, et madame Annie Lacoste et messieurs Jacques Gauvreau et Éric D'Avril, propriétaires de l'immeuble, ont le plaisir d'annoncer aujourd'hui l'inauguration de La Résidence Rivière Richelieu. Cette nouvelle résidence permet d'offrir 70 nouveaux logements abordables destinés à des personnes âgées.

La construction de la Résidence Rivière Richelieu, dont le coût de réalisation s'élève à 3,1 M\$, a été réalisée grâce à la participation de partenaires publics et privés. Les contributions financières gouvernementales pour ce projet, totalisant 420 000 \$, sont versées en vertu de l'entente concernant le logement abordable. Elles sont assumées dans une proportion de 50 % par la Société canadienne d'hypothèques (SCHL) et de logement et 50 % par la Société d'habitation du Québec (SHQ) et le milieu, comprenant une contribution de 63 000 \$ de la Ville de Richelieu.

« Le gouvernement du Canada est heureux de travailler avec le gouvernement du Québec, la municipalité et les représentants du milieu pour répondre aux besoins des aînés de la région », a déclaré le ministre Saada. « Les logements adaptés permettent une meilleure intégration des personnes âgées à leur milieu. Ils renforcent leur qualité de vie et contribuent au développement durable des collectivités. »

« Je me réjouis de la construction de La Résidence Rivière Richelieu, qui permet aux personnes âgées d'habiter un logement correspondant à leurs besoins, tout en leur permettant de demeurer dans leur communauté. De plus, La Résidence Rivière Richelieu s'avère être un excellent exemple de partenariat fructueux entre les gouvernements et les promoteurs du secteur privé », a déclaré la députée Legault.

Le programme Logement abordable Québec – volet privé encourage les promoteurs privés à réaliser des logements dont les loyers sont abordables pour des ménages à revenu moyen. Les municipalités jouent un rôle de premier plan dans l'élaboration de leur propre programme de logement abordable, à partir de critères établis par la SHQ.

La réalisation de ce projet s'inscrit dans le cadre de l'initiative du gouvernement du Québec en vue de réaliser 16 000 logements sociaux, communautaires et privés destinés à des ménages à revenu faible ou modeste. Cette initiative prend notamment appui sur les fonds fédéraux rendus disponibles en vertu d'ententes concernant le logement abordable.

Rappelons qu'une entente concernant le logement abordable a été conclue entre la SCHL et la SHQ. Elle prévoit une contribution totale de 323,3 M\$ afin d'augmenter la disponibilité de logements abordables au Québec, soit 161,65 M\$ de la part du gouvernement fédéral, 104 M\$ du gouvernement du Québec et 57 M\$ de la part des municipalités qui participent au programme.

Sources :

Yvon Marois
Conseiller en communication
Société d'habitation du Québec
(514) 864-2655

Marie-Chantale Lortie
Communication et Marketing
SCHL
(514) 496-4025

Information :

Stéphane Gosselin
Attaché de presse du ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir
(418) 691-2050